MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

ACADÉMIE ANTILLES-GUYANE

DIPLÔME DU BACCALAURÉAT DE L'ENSEIGNEMENT DU SECOND DEGRÉ

Vu le procès-verbal de l'examen du Baccalauréat de l'Enseignement du Second Degré établi le 06 JUILLET 1989
par le Président du Jury, enseignant à l'Université,

Le Diplôme du Baccalauréat de l'Enseignement du Second Degré

en B - SERIE : ECONOMIQUE ET SOCIAL

est conféré à MLE MARCHAL BERTRAND VALERIE

né(e) le 01 OCTOBRE 1970 *, à* BOGOTA (099)

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

ACADÉMIE DES ANTILLES ET DE LA GUYANE

Pour expédition conforme :
Le Secrétaire général de l'Académie
GUY ROUX

Signature du titulaire :

Fait à FORT DE FRANCE, le 07 JUILLET 1989
Pour le Ministre de l'Éducation Nationale et par délégation :
Le Recteur de l'Académie ANTILLES-GUYANE
Signé : CLAUDE LAMBERT

N° 720005489

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

IMPRIMERIE NATIONALE - C BAC 1 EN

INSTITUT CARDIJN

1348 Louvain-La-Neuve

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR SOCIAL

de plein exercice et de type court
SECTION DE SERVICE SOCIAL

Année Scolaire 1991-1992

Le jury chargé de procéder à l'examen de fin de la 1ère année d'études de la section service social conduisant au titre d'Auxiliaire Social(e);

Vu la loi du 7 juillet 1970 relative à la structure générale de l'enseignement supérieur;
Vu la loi du 18 février 1977 concernant l'organisation de l'enseignement supérieur;
Attendu que le programme comporte les matières suivantes (présentées en heures/semaine) :

Philosophie générale (2h/s) - Anthropologie philosophique (1h/s) - Philosophie morale (1h/s) - Histoire contemporaine (2h/s) - Sciences médico-sociales (2h/s) - Psychologie générale (2h/s) - Droit public et privé (2h/s) - Sociologie générale (2h/s) - Science économique (2h/s) - Technique de la recherche sociale : procédés de recherche, Probabilités et Statistiques, Initiation à l'Informatique, Démographie (3h/s) - Introduction à la législation sociale (1h/s) - Introduction à la méthodologie du travail social (2h/s) - Méthodologie spéciale (3h/s) - Pratique professionnelle (5h/s).

Attendu que M. MARCHAL Valérie
né(e) à BOGOTA(Colombie) le 1 octobre 1970, a satisfait aux conditions d'admission à cet examen :
Attendu qu'il(elle) l'a subi avec Satisfaction (62.5%)
Déclare que le(la) récipiendaire peut être admis(e) aux examens ultérieurs.
En foi de quoi, le présent certificat lui a été délivré.

Louvain-La-Neuve, le 4 septembre 1992

Le(la) titulaire

Les Membres

Le Président

Libertad y orden
REPÚBLICA DE COLOMBIA

El Servicio Nacional de Aprendizaje SENA

En cumplimiento de la Ley 119 de 1994

Hace constar que

VALERIE MARCHAL BERTRAND

Con Cedula de Ciudadania No. 52040145

Cursó y aprobó la acción de Formación

ANALISIS DEL SISTEMA DE ADMINISTRACION DEL RIESGO Y LAVADO DE ACTIVOS Y FINANCIACION DEL TERRORISMO - SARLAFT

con una duración de 40 horas

En testimonio de lo anterior, se firma el presente en Barranquilla, a los veinte (20) días del mes de agosto de dos mil diecinueve (2019)

Firmado Digitalmente por
ALVARO JESUS TORRENEGRA BARROS
SERVICIO NACIONAL DE APRENDIZAJE
Autenticidad del Documento
Bogotá - Colombia

ALVARO JESUS TORRENEGRA BARROS
Subdirector
CENTRO DE COMERCIO Y SERVICIOS
REGIONAL ATLÁNTICO

61770273 - 20/08/2019
FECHA REGISTRO

La autenticidad de este documento puede ser verificada en el registro electrónico que se encuentra en la página web http://certificados.sena.edu.co, bajo el número 9302001947890CC52040145C.